

OCLT : O1 - Assurer la bonne conservation des habitats et populations d'espèces d'intérêt communautaire

ODD : O1.D3 - Favoriser les conditions de stationnement de l'avifaune fréquentant les vasières

OCLT : O2 - Maintenir et développer les usages et modes de gestion favorables à la biodiversité et à la fonctionnalité des écosystèmes

ODD : O2.D2 - Encourager les bonnes pratiques de pêche à pied

OCLT : O3 - Favoriser l'appropriation des enjeux écologiques par la population locale et le public

ODD : O3.1 - Informer et sensibiliser les acteurs locaux, les usagers et la population locale sur le thème de la biodiversité, et notamment sur les enjeux écologiques liés aux habitats et espèces d'intérêt communautaire

Résultats attendus	Campagne d'animations sur l'estran (8 sorties estivales annuelles) Edition d'une plaquette et Pancartage pédagogique Sur Bonne-Anse et le Galon d'Or suppression de la pêche à pied de loisir
Habitats d'intérêt communautaire concernés	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140)
Espèces d'intérêt communautaire concernées	Avifaune fréquentant les vasières (dont Aigrette garzette A026, Avocette élégante A132, Faucon pèlerin A103, Mouette mélanocéphale A176, Spatule blanche A034,...)
Localisation	Sites autorisés pour la pêche à pied selon leur fréquentation
Planification	Définition du contenu pédagogique, pose de signalétique et tirage d'une plaquette de sensibilisation en année 1. Animations estivales et distribution de plaquettes en années 1 à 5
Actions liées	FG3, FG4 et FG8

Justification de l'action

La pêche à pied est très pratiquée en presqu'île d'Arvert. Bien qu'encadrée par une réglementation stricte, la pêche à pied est susceptible d'avoir des répercussions sur certains habitats et espèces d'intérêt communautaire (piétinement des habitats, déséquilibres biologiques, diminution des ressources alimentaires de l'avifaune par prélèvements inadéquats, dégradation des herbiers de zostères,...).

Une sensibilisation des pratiquants sur les bonnes pratiques de pêche à pied est susceptible d'améliorer la compatibilité de cette activité avec les exigences des habitats et espèces.

Description de l'action

MODALITES TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

La mesure consiste à soutenir les opérations de sensibilisation et d'information du public sur la réglementation en vigueur (quantité de coquillages prélevés, tailles minimales, engins de pêche utilisés, zones interdites,...) et sur les bonnes pratiques en matière de pêche à pied (piétinement, retournement des pierres, dérangements,...).

Elle s'appuiera sur les travaux des associations IODDE et Nature en Pays d'Arvert (actualisation des connaissances de la fréquentation des différents sites, approche des biomasses spécifiques pêchées et étude des impacts éventuels de l'activité sur les habitats vulnérables).

Cette action se traduira donc par la mise en place d'une campagne annuelle d'information et de sensibilisation reposant sur :

1. des sorties pédagogiques sur l'estran réalisées en période estivale par un prestataire qualifié (objectif de 8 sorties annuelles en juillet-août) ;
2. l'édition et la mise à disposition de plaquettes d'information dans les offices du tourisme, les mairies, les campings,... (objectif de 5 000 plaquettes). La possibilité d'utiliser les plaquettes déjà éditées par l'association IODDE devra être privilégiée.
3. La diffusion d'articles de sensibilisation dans la presse locale

Outils

Charte Natura 2000, subventions, ou toute autre modalité, outil ou projet y concourant

Acteurs concernés

Collectivités locales, associations locales, grand public, pêcheurs à pied professionnels

Plan de financement

Coûts indicatifs unitaires prévisionnels :

Intitulé	Coût prévisionnel	Calendrier (5 ans)				
Définition du contenu pédagogique avec les structures ressources	Concertation et contenu pédagogique : concertation : 2 j. Environ 1 000 €	X				
<u>Plaquette d'information :</u> Conception et tirage plaquettes	Conception de la maquette : 10 j Environ 5 000 € Tirage : coût indicatif pour 5000 plaquettes N&B : 500 € Soit, pour un projet de 5000 plaquettes, environ 5500 €	X	X	X	X	X
<u>Animation :</u> Conception de l'animation Sorties grand public sur l'estran	Conception de l'animation : 1 j. (soit environ 500 €) Animation : environ 500 € par intervention Soit, pour un projet de 8 interventions par an pendant 5 ans : environ 20 500 €	X	X	X	X	X
<u>Vulgarisation :</u> 2 articles de sensibilisation dans la presse locale	Concertation et rédaction du contenu : 2 j Environ 1 000 €					

Budget prévisionnel sur 5 ans : 28 000 € sur 5 ans (hors coût inclus dans action FG4) si utilisation des plaquettes de l'association IODDE : 22 500 €

Financeurs potentiels : Etat, Europe, collectivités locales

Partenaires et structures ressources

IODDE, Nature en Pays d'Arvert et autres associations locales, IFREMER, Association Départementale des Pêcheurs à pied, offices du tourisme, campings, DDTM 17, DREAL

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs de mise en œuvre :

- Nombre de panneaux d'information posés,
- Nombre d'animations réalisées,
- Efforts consentis : nombre d'hj et coût des réalisations.

Indicateurs de performance :

- Nombre de participants aux animations,
- Nombre de plaquettes distribuées.